



Résidence des enfants

Par **Emi Lie**, le **20/01/2022** à **16:10**

Bonjour,

J'ai déménagé dans un autre département que le père de mes enfants en 2019. Suite à une séparation en 2021 et des soucis de santé je suis hébergée chez mes parents avec mes 3 enfants. Le père des enfants a demandé une résidence alternée contre l'envie des enfants (15, 12 et 7 ans). Cette demande a été acceptée alors que je sollicitais un retour dans mon domicile. J'ai fait appel de la décision. Le retour a été la mise en place d'une médiation, ainsi qu'à ma demande une enquête sociale à visée psychologique.

Quelles sont les possibilités afin de m'aider à rentrer chez moi, sachant que les enfants ne souhaitent pas de garde alternée et veulent vivre avec moi ?

Merci et cordialement.